

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2024
DÉLIBÉRATION N° 2024-60

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés : 1

Pour : 9

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-quatre, le seize septembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 10 septembre 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Vincent - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BOISSET Vincent à SEGOND Éric

Secrétaire de séance : LATIL Jessica

Objet : AFFOUAGE 2024

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal d'attribuer à l'affouage les arbres présents sur aux Allouvières ou en forêt.

Chaque lot représentant 5 stères de bois pour un montant de 45€ TTC pour l'année 2024.

Monsieur le Maire propose d'effectuer la coupe d'affouage 2024 sous la garantie de trois habitants solvables :

- Eric SEGOND
- André BOISSET
- Françoise MESTRE

Le délai d'exploitation étant le 31 décembre 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

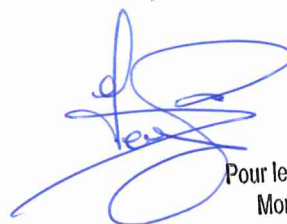
Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à attribuer à l'affouage les arbres présents sur aux Allouviers ou en forêt. Chaque lot représentant 5 stères de bois pour un montant de 45€ TTC pour l'année 2024.

Nomme Eric SEGOND, André BOISSET et Françoise MESTRE garants de la coupe d'affouage 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire, en délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.